

Samedi 14 mai 2005

le quotidien 61^e Congrès du congrès



Solidarité spectaculaire !



Le Front commun CSN-FTQ en action

Pendant le congrès, les luttes se poursuivent. Jeudi soir, plus de 600 personnes ont manifesté devant l'hôtel Reine-Élisabeth lors du passage du ministre de l'Éducation, Jean-Marc Fournier, au congrès de la Fédération des commissions scolaires du Québec. Ils ont dénoncé la lenteur des négociations dans le secteur public.

nos chroniques

Billet	2
Les outils collectifs	8
Quelques pas où aller	8
Potins et rumeurs	10
Babillard	12

Les conseils centraux au cœur de la défense des économies régionales

La situation économique de nos régions est durement malmenée. Fermetures et délocalisation d'entreprises de même que les mises à pied massives frappent les milieux de travail à répétition, nous obligeant, semaine après semaine, à intervenir auprès des instances politiques afin d'en adoucir les effets catastrophiques sur les familles des travailleuses et des travailleurs affectés.

Depuis que j'assume la responsabilité de l'appui à la vie régionale, je suis à même de constater la situation pénible à laquelle sont confrontées les régions aujourd'hui. Aucune d'elles n'est épargnée.

En Abitibi-Témiscamingue-Ungava, comme sur la Côte-Nord, les mines ferment et il ne se fait presque plus de transformation de métaux. Les jeunes, faute d'emploi, désertent la Gaspésie, les Îles-de-la-Madeleine et le Bas Saint-Laurent. Au Cœur du Québec, dans Lanaudière, en Montérégie et en Estrie, des usines cessent leurs activités faute de modernisation et leurs propriétaires s'en vont investir là où la main-d'œuvre est meilleur marché, que ce soit les conséquences de l'Accord de libre-échange nord-américain ou des politiques de l'Organisation mondiale du commerce. Dans les Laurentides et en Outaouais, il ne se fait plus de développement industriel. Dans le premier cas, on mise sur le tourisme, une activité soumise aux aléas des taux de change et du revenu disponible pour les loisirs; dans le second, la proximité du gouvernement fédéral semble freiner la diversification de l'économie. Même Québec et Montréal n'échappent pas à la tourmente devant la réduction inacceptable de nos services publics.

Où sont nos gouvernements ?

Que font nos gouvernements devant un constat aussi alarmant? À Québec, on soustrait deux tiers des entreprises de l'application de la loi 90 sur la formation de la main-d'œuvre, qui faciliterait le passage d'une entreprise à l'autre. Qui plus est, aucun plan d'investissement n'existe en faveur de la relance des régions à partir de nos leviers économiques comme la SGF, la Caisse de dépôt et de placement ou Hydro-Québec. Au fédéral, toujours pas de réforme de la caisse de l'assurance-emploi pour rendre aux travailleuses et aux travailleurs les surplus astronomiques qui y ont été accumulés. Dans les municipalités et les conférences régionales des élus, d'où la société civile a été exclue des débats, les représentants politiques réagissent, sans plus, et on y observe une absence d'analyse sur la façon de contrer l'érosion des populations locales et de planifier une revitalisation possible.

Devant un tel bilan, nous avons, comme organisation syndicale, le choix entre subir et agir. J'opte, évidemment, pour l'action. Nos conseils centraux doivent initier le mouvement pour sensibiliser les femmes et les hommes politiques locaux, régionaux, provinciaux et fédéraux au besoin d'initier des solutions durables, au lieu d'élaborer des palliatifs qui n'apportent qu'un soulagement temporaire.

Au premier chef, il faut exiger de la transparence de la part des élus et des directions d'entreprises, une transparence qui permettra de voir venir le drame d'une éventuelle fermeture d'usine. Des efforts de planification d'alternatives viables à la désertion des jeunes doivent aussi être faits. Cette responsabilité incombe aux instances politiques et nous nous devons de les éperonner pour qu'elles adoptent les mesures nécessaires afin d'assurer la pérennité économique de nos régions. Nos conseils centraux doivent être le fer de lance de l'action syndicale en ce sens.

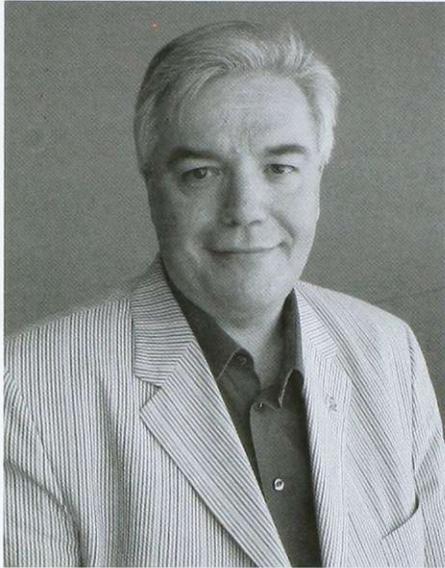
Denise Boucher
Vice-présidente



Ensemble, c'est possible... de poursuivre le travail et la mobilisation !

par Sylvie Joly

Louis Roy, le premier vice-président de la CSN, est fier de la qualité des débats au 61^e Congrès. « La participation des délégué-es a été extraordinaire. Elle a permis de bonifier le contenu des propositions. Maintenant, il s'agit de tra-



duire ces orientations en plan d'action pour faire face aux énormes défis des prochaines années. »

Pour le secteur privé, « nous serons confrontés aux attitudes à la Wal-Mart. Les employeurs utilisent la peur et, avec la globalisation des marchés, les fermetures d'entreprises sont une réalité effrayante contre laquelle nous devons nous battre. Les employeurs vont tenter de faire accepter l'inacceptable comme la précarité extrême. » Le vice-président souligne que « les travailleuses et les travailleurs doivent reprendre confiance dans leur capacité de se donner un syndicat, et un syndicat fort. Nous avons une responsabilité, à la CSN, d'augmenter le taux de syndicalisation dans le secteur privé. »

Quant au secteur public, un des défis à relever à court terme, c'est, bien sûr, la négociation des conventions collectives. « Se battre pour des conditions décentes,

mais aussi contre les privatisations des organismes gouvernementaux, contre la sous-traitance, contre la négociation locale. Il faudra reconfigurer nos syndicats après le bouleversement majeur de la loi 30. Le dossier de l'équité salariale est également à l'ordre du jour. »

Les PPP

Les congressistes ont fait ressortir que la question des partenariats public-privé est un débat qui s'amorce. Ailleurs dans le monde, il dure depuis une dizaine d'années. La bataille sera longue, ardue. « Cette bataille appartient à l'ensemble de la Confédération. Il faut préserver le bien commun dont les services publics font partie. »

Au sortir de ce congrès, les défis sont multiples. Louis Roy conclut : « Le débat est bien engagé dans nos rangs et cela va exiger un travail énorme, mais, ensemble, c'est possible ! »

Les réseaux d'entraide de la CSN

par Roger Deslauriers

Des militants de la solidarité humaine. Comme le dit la publicité de Centraide, avec qui ils ont développé une coopération active, ils aident ceux qui aident ceux qui aident. Les militants du réseau d'entraide de la CSN sont actifs dans sept régions du Québec. Ils n'ont pas la visibilité d'un comité confédéral ni les moyens d'un service de la CSN, cela ne les empêche pas d'avoir la conviction au cœur et le cœur à la bonne place. Pas des héros, pas des quidams, des militants.

L'histoire débute en 1980, lorsque la CSN commence à s'intéresser aux problèmes qu'engendre l'alcoolisme en milieu de travail et incite ses syndicats à s'impliquer. En 1994, pour faire suite à une recommandation du bureau confédéral, un comité a produit *Les toxicomanies et l'action syndicale*, un nouvel élan sous forme de bilan.



Pierre Morel, Lise Robichaud, Sylvie Fournier, Steve Guay, Donald Rhéault et Julie Brodeur.

Les syndicats, en moins de 12 ans, avaient fait beaucoup de progrès, mais il manquait une pièce centrale à la stratégie d'intervention de la CSN : des réseaux d'entraide.

Suivi par celui de Montréal, le premier conseil central à organiser un réseau d'entraide fut celui d'Abitibi-Témiscamingue-Ungava. Patiemment,

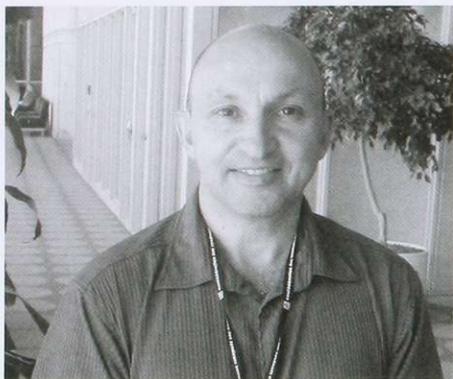
mais résolument, des militantes et des militants sont parvenus à former des gens dans les syndicats. Depuis, là et ailleurs, ils se sont multipliés. Écoute et référence, c'est leur mode d'intervention. Ils ne sont pas des thérapeutes, ne se substituent pas aux ressources existantes ni aux comités exécutifs des syndicats, mais, sur les questions de santé mentale, d'alcoolisme et de toxicomanie en milieu de travail, ils peuvent participer à dénouer des situations délicates.

Les avancées importantes qui ont été faites dans les conventions collectives, comme la mise sur pied de programmes d'aide aux employés, sont certes essentielles et le travail d'implantation de tels programmes doit continuer à s'étendre. Toutes les régions ne devraient-elles pas aussi profiter d'un réseau d'entraide CSN ?

VIE SYNDICALE

S'informer et se former pour appuyer nos revendications

par Jean-Sébastien Marsan



Michel Fortin,
travailleur du papier

Michel Fortin est un salarié d'Abitibi-Consolidated, à Clermont, dans la région de Charlevoix. « Il y a à peine 10 ans, la méthode d'apprentissage du syndicalisme la plus courante était la transmission des connaissances des plus vieux aux plus jeunes. Aujourd'hui, on ne peut plus appliquer cette façon de faire », juge Michel Fortin.

« Les nouveaux militants peuvent difficilement aborder tout le travail syndical de front sans qu'on leur offre de meilleures structures d'accueil et de soutien, poursuit-il. Il faut constamment former et soutenir nos responsables syndicaux, peu importe la fonction occupée. »

Michel Fortin admet que sa fédération a échoué, depuis 1998, à redresser la vie syndicale: « On a le choix : on laisse aller les choses ou on s'oriente différemment pour retravailler le dossier de la vie syndicale, tranche-t-il. Je crois que le *timing* est approprié pour redéfinir les enjeux de la vie syndicale à la fédération, et ce, avec la mise en commun des expériences vécues par les composantes de la CSN. »

La main-d'œuvre se renouvelle dans le secteur, les usines se modernisent et embauchent des jeunes. Les anciens sauront-ils transmettre le flambeau à la relève ?



Vincent Couture,
intervenant social

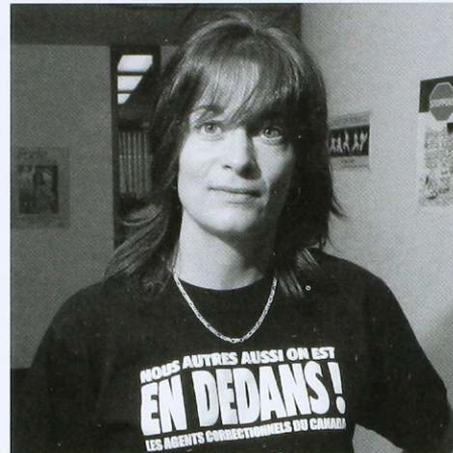
Intervenant social au Centre jeunesse du Bas-Saint-Laurent, Vincent Couture œuvre dans un grand territoire (de La Pocatière à Matane). Il travaille dans un secteur d'activité aux conditions de travail difficiles et il a vécu la « secousse sismique » de la loi 30... Dans ce contexte, la vie syndicale n'est pas de tout repos.

Vincent Couture identifie trois défis. « Le premier, c'est l'information. Si on veut mobiliser nos gens, c'est important de bien les informer. Et bien les informer, ça veut dire les informer sans les ensevelir sous une tonne d'informations », soutient-il.

« Deuxièmement, il faut de la formation syndicale. Pour s'assurer qu'on ait des responsables locaux bien formés, il faut que les gens participent aux sessions de formation. »

« Le troisième défi, c'est de s'assurer une relève. Si l'on réussit à concilier l'information et la formation, on s'assure une relève », affirme Vincent Couture.

« L'évolution de la CSN a quelque chose d'attrayant pour les jeunes. Il cite entre autres les débats sur la justice sociale, l'altermondialisation, le commerce équitable et la protection de l'environnement, sans oublier le souci pour la démocratie dans le mouvement syndical.



Marie-Josée Préville,
agente correctionnelle

Pour jouir d'une retraite assurant 70 % de leur salaire, les agents et agentes correctionnelles du Canada doivent cumuler 35 ans de service. « Je n'en connais pas beaucoup qui se sont rendus jusqu'à sans perdre leur santé mentale. On revendique une retraite décente après 25 ans de service. »

Marie-Josée Préville relate que ses conditions de travail sont plutôt... carcérales. Sans contrat de travail depuis plus de trois ans, les agents correctionnels canadiens sont dans l'impossibilité de débrayer, leur service étant considéré essentiel.

Au Service correctionnel du Canada, de compétence fédérale, il n'y a pas de retrait préventif pour les travailleuses enceintes. « Quand je suis arrivée à Joliette, les agentes enceintes travaillaient auprès des détenues, leurs armes sur la bedaine!, s'indigne Marie-Josée Préville. Huit ans plus tard, nous n'avons pas encore de retrait préventif. »

« De plus, je travaille sur le "7-3, 7-4", c'est-à-dire sept jours de travail, trois jours de congé, sept jours de travail, quatre jours de congé. On travaille le jour, le soir et la nuit, c'est aléatoire ! »

Votes d'allégeance syndicale

Ce n'est qu'un au revoir

par Marc Gosselin

Au-delà du bilan positif que dresse la CSN depuis le début de la campagne des votes d'allégeance dans le réseau de la santé et des services sociaux, plusieurs militantes et militants ont quitté le mouvement ou le feront dans les prochaines semaines car leur syndicat n'a pas remporté le vote.

Ces femmes et ces hommes militent, souvent depuis plusieurs années, à la CSN, dans leur conseil central ou au sein de leur fédération. Ils quittent à contre-cœur, et avec raison, un mouvement qu'ils ont contribué à bâtir par leur engagement.

Parmi eux, on retrouve Conrad Normand, un infirmier auxiliaire de l'hôpital Saint-Sacrement de Québec. Président de son syndicat, son engagement syndical remonte à 1962. « J'ai tout vécu à la CSN, de la scission de 1972, où j'ai choisi de rester avec Marcel Pepin,

jusqu'à la tentative de la FIIQ, en 1997-98, de tuer notre profession. »

Même si son syndicat était largement défavorisé dans la catégorie des soins infirmiers et cardiorespiratoires, Conrad Normand a tout donné pour convaincre une majorité de camarades de quitter la FIIQ pour adhérer à la CSN. « Jusqu'au moment du dépouillement, auquel j'ai assisté, j'avais toujours espoir de passer au travers. Mais disons que le résultat m'a fait vieillir de 40 ans d'un coup », dit-il avec toute la verve qu'on lui connaît.

Une guerre sans pitié

Infirmière au CLSC-CHSLD du Haut-Saint-François en Estrie, Thérèse Thibodeau reconnaît que ce maraudage peu commun est une guerre sans pitié qui laissera des séquelles. « J'ai trouvé difficile que des collègues de travail ne soient même pas capables de me regarder dans les yeux le lendemain du vote. Il me semble que nous devons assumer nos décisions », dit-elle.

Travailleuse sociale au CLSC du Val-Saint-François, Colombe Landry, qui a



Thérèse Thibodeau et Conrad Normand

également perdu son vote d'allégeance, abonde dans le même sens. « Les votes affectent le climat de travail, déjà fragile, dans bien des établissements qui ont dû vivre des fusions avant même l'adoption de la loi 25. »

Toutes ces personnes veulent partager le même message d'espoir : leurs convictions profondes en faveur de la CSN ne disparaîtront pas du jour au lendemain, peu importe à quelle enseigne logera leur nouveau syndicat. « J'ai beau me trouver à la FIIQ, mon cœur sera toujours avec la CSN. C'est une centrale syndicale que j'aime, avec ses qualités et ses défauts. C'est très difficile à prendre », de conclure Thérèse Thibodeau et Conrad Normand.

Merci Paul !

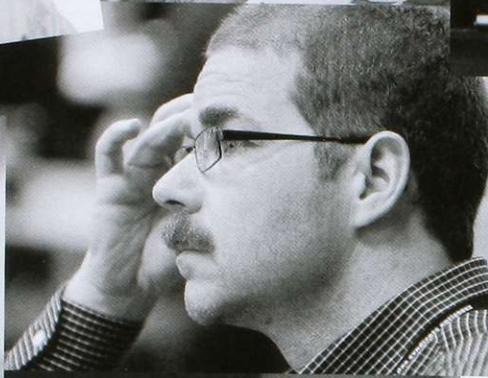
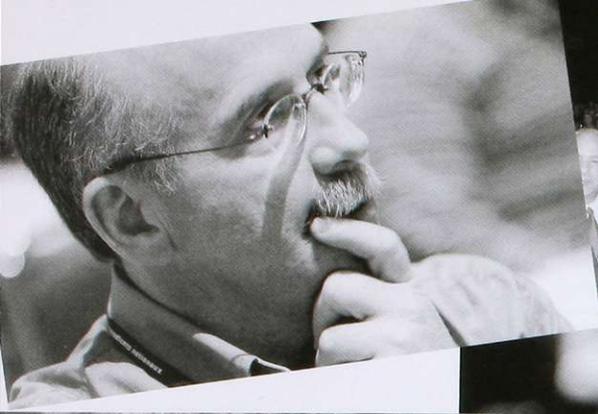
Vice-président de la Fédération du commerce (FC-CSN), Paul Thibeault participe à son dernier congrès de la CSN à titre de militant élu.

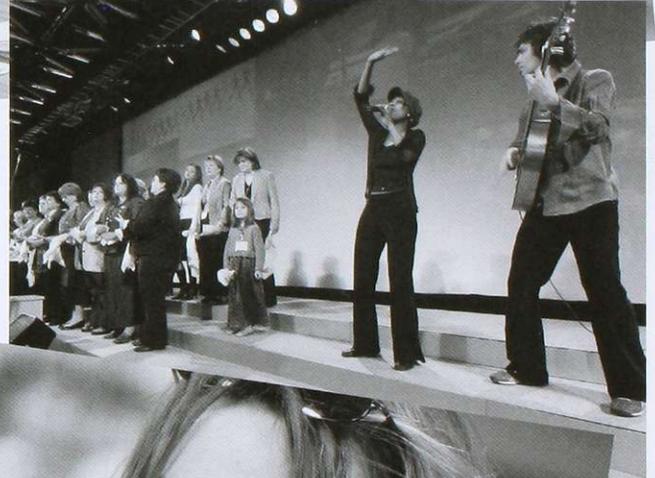
Travailleur de la compagnie Nutrinor de Saint-Bruno, au Lac Saint-Jean, Paul milite depuis les années 60. C'est en 1974 qu'il a mis les pieds pour la première fois dans un congrès de la CSN. Le président de la FC, Jean Lortie, souligne « l'extraordinaire collaboration de Paul dans le développement de notre fédération ainsi que son engagement envers la CSN, y compris dans les moments difficiles que nous avons traversés. Merci Paul ! »

Le travail « en dedans » raconté au stand

Armes artisanales, maladies infectieuses, violence et groupes de crime organisé : le travail d'une agente ou d'un agent correctionnel n'est pas le sort habituel des fonctionnaires fédéraux. C'est pour toutes ces raisons que les 6 000 « CX » ont fondé leur propre syndicat affilié à la CSN, il y a quatre ans, afin de se faire reconnaître par le gouvernement fédéral comme un groupe distinct au sein de la fonction publique.

Le Syndicat des agents correctionnels du Canada souhaite partager ses expériences syndicales avec les congressistes de la CSN. Ils seront au stand thématique en cette dernière journée de congrès où seront exposées des armes saisies à l'intérieur des murs, des photos de leur travail et une vidéo contenant des témoignages des agents d'un bout à l'autre du Canada.





Mission accomplie !

Ce congrès est une belle réussite. Il a réuni, à notre plus grande joie, des hommes et des femmes solidaires, des grévistes fiers ; il a mélangé des langues et des couleurs, révélé une jeunesse épatante. Il a nourri des réflexions nécessaires et nous a surtout permis de vivre intensément le temps présent selon nos perspectives de travail et nos aspirations.



ENSEMBLE C'EST POSSIBLE!

MCE Conseils

Maintenir les emplois et maximiser les conditions de travail

Fondé en 1987, MCE Conseils accompagne les syndicats de la CSN dans leurs démarches pour sauvegarder les emplois de leurs membres et pour œuvrer à la maximisation de leurs conditions de travail. Nous offrons des expertises et des conseils dans les domaines suivants :

- Économie et marketing ;
- Situation financière, comptabilité et gestion des entreprises ;
- Formation en entreprise ;
- Planification et évaluation de projets.

Chaque année, 80 syndicats sont accompagnés par MCE Conseils afin d'appuyer les travailleuses et les travailleurs, tout en contribuant à la pérennité et au développement de leur entreprise, ainsi qu'au renforcement de leur rapport de force dans les négociations et dans la démocratisation de leur milieu de travail.

Cette année, trois nouvelles coopératives regroupant plus de 200 salarié-es ont été fondées pour accroître la prise en charge des membres au sein de l'entreprise. Nous accompagnons les tra-

vailleurs du bois et du papier dans la période de crise sectorielle qu'ils vivent, nous conseillons les travailleuses et les travailleurs du secteur de la santé pour contrer les tentatives de privatisation des services auxiliaires et nous soutenons les syndicats dans de nombreuses entreprises en difficulté. Nous apportons aussi notre soutien :

— Aux coopératives et aux entreprises d'économie sociale avec des services conseils concernant la performance dans un contexte de propriété collective ;

— Aux entreprises dans des démarches de création et de maintien d'emplois ;

— Aux réseaux pour le renforcement de leur capacité et de l'appui technique et financier qu'ils offrent aux organisations et aux entreprises, particulièrement auprès d'organisations syndicales et d'économie sociale dans d'autres pays.



Claude Dorion, d.-g.

De la formation et de l'organisation du travail

Le Fonds de formation professionnelle (FFP) est un outil collectif de la CSN. Il a été fondé à l'initiative de Fondation et il a pour mission de favoriser la formation des travailleuses et des travailleurs à la compréhension de l'économie ainsi qu'à la situation de l'entreprise qui les emploie. Il favorise et soutient également l'implication active des travailleuses et des travailleurs dans la définition, l'organisation et le contrôle de leur travail.

Ensemble et solidaires avec les membres de la CSN.



Richard Lapointe, d.-g.

Quelques pas où aller...

À deux pas du Centre Bell, ne manquez pas de visiter l'ancienne Gare Windsor, l'un des plus beaux bâtiments montréalais. Il s'agit d'un lieu mythique, comme en témoignent les nombreuses photos qui remplacent dorénavant les minutes et les heures qui étaient affichées sur le tableau des arrivées et des départs. Les trains de banlieue, de plus en plus populaires, partent et arrivent maintenant plus à l'ouest, puisque le Centre Bell intègre une gare. Les passages souterrains situés au sous-sol de la gare Windsor, maintenant accessibles au public, regorgent d'objets de l'histoire ferroviaire mise en relief par la compagnie de chemin de fer Canadien Pacifique. Remarquez par le fait même

Une gare sans train

la beauté urbaine des murs constitués de pierres et d'acier. Par ailleurs, l'escalier menant à la rue Saint-Antoine vaut, à lui seul, le détour.

À quelques pas de cette gare historique, ne manquez pas d'aller faire un tour au Planétarium de Montréal. Cet édifice, qui date tout de même des années 60, présente des spectacles riches en couleurs. Celui présenté en ce moment traite de l'astronomie des pharaons. Il fait écho à l'exposition Égypte éternelle présentée au Musée des beaux-arts de Montréal. De plus, le samedi soir, un spectacle gratuit titré *Ciel de nuit* permet de se familiariser avec la voûte céleste telle qu'il

serait possible de l'admirer en jouissant des meilleures conditions d'observation. Enfin, une exposition permanente permet de vous familiariser avec l'espace et d'admirer une impressionnante collection de météorites.

Pour l'ambiance et le décor

Pour le repas, je vous suggère tout simplement le restaurant Saint-Hubert, situé à la gare Windsor. Certes rien d'impressionnant côté menu, c'est plutôt l'ambiance et le décor de cet établissement qui valent le détour. Il s'agit, sans contredit, d'un des plus beaux de cette chaîne, car il s'intègre à merveille avec ce lieu ferroviaire mythique.

Daniel Leduc

CONCILIATION FAMILLE-TRAVAIL

Tendre la main

Pour trouver des solutions aux difficultés récurrentes de concilier les obligations familiales avec le travail, la CSN fait appel à la responsabilité de tous : la société, les syndicats et les entreprises. Ces difficultés affectent 60 % des travailleuses et des travailleurs, et les tendances ne sont pas rassurantes avec l'augmentation des quarts de travail de soir et de nuit, l'allongement des heures d'ouverture des commerces, la multiplication des statuts d'emploi et la croissance du travail atypique. La pression est particulièrement forte pour les femmes et les jeunes.



À l'échelle des besoins des communautés

À l'image de l'initiative européenne, la CSN propose la mise en place de « bureaux des temps ». Ce moyen de concertation dans chaque région devrait permettre aux acteurs de mieux coordonner et développer l'élaboration de services

Équité, solidarité, ancienneté

La présidente de la CSN croit par ailleurs que le temps est venu de susciter un large débat dans les milieux de travail. « Nous devons intégrer, dans les textes de conventions collectives, diverses mesures permettant une meilleure conciliation des activités du travail et de la famille, autant pour les plus jeunes que pour les plus âgés. « La règle de l'ancienneté doit continuer à protéger contre l'arbitraire patronal, mais elle doit aussi être conjugée à nos valeurs d'équité et de solidarité dans la

répartition des avantages et des inconvénients liés aux charges et aux horaires de travail, aux périodes de vacances et aux autres congés. Nous croyons que des aménagements sont possibles pour que chacun puisse bénéficier d'une meilleure qualité de vie.

Obligation de résultats

« Devant ces défis de taille, il faut envoyer un message non équivoque aux employeurs : les approches volontaires et les mesures incitatives ont fait leur temps », déclare la présidente de la CSN, Claudette Carbonneau. Pour qu'une démarche conjointe s'enclenche dans les milieux de travail, une loi-cadre s'impose donc.

qui tiennent compte des impératifs des familles. « Il faut trouver des façons de mieux intégrer les différents services comme les transports en commun, les services de garde, les services offerts par les écoles et les commissions scolaires, les services de loisirs municipaux, les services sociaux », suggère Claudette Carbonneau.

Geneviève Meloche

Bienvenue à la CSN !

Les Québécoises et les Québécois, c'est connu, ont le sens de l'accueil. L'attention, la disponibilité, l'ouverture à la différence et à la nouveauté en sont les matériaux. Cette caractéristique si marquante, notre dernier congrès a voulu que nous la développions davantage dans nos propres rangs. Dans cet esprit, la CSN met à la disposition de ses syndicats des outils pour faciliter l'accueil des nouveaux membres.

La pochette composée d'une brochure présentant la CSN et un autre

document sur votre fédération est complétée par un guide permettant la fabrication d'instruments adaptés aux besoins de chaque syndicat.

La brochure de 12 pages contient des informations nombreuses mais succinctes sur les éléments fondamentaux que tout nouveau membre de la CSN est en droit de connaître au sujet de la centrale à laquelle il vient d'adhérer. Les faits marquants de l'histoire de la CTCC-CSN, les structures qui façonnent le visage démocratique de la centrale et une

brève description des services qu'offre la Confédération à ses membres composent l'essentiel de cet outil.

Les fédérations sont à mettre la dernière main à leur propre document, si bien que la pochette complète sera rendue disponible dès le début du mois de septembre 2005. Le coût sera de deux dollars l'exemplaire. Votre syndicat peut, dès maintenant, acheminer sa commande à la fédération qui fera le nécessaire pour assurer le suivi.

Batman au congrès...

En plus de faire laver son véhicule, Daniel Dutil, un congressiste du Syndicat des travailleuses et des travailleurs du Centre universitaire de santé de l'Estrie, a demandé qu'on le recouvre d'une toile protectrice... le tout dans le stationnement intérieur du palais des congrès. Pour ceux qui se demandaient à qui appartient la *Batmobile*, vous avez maintenant la réponse !

Avalanche...

« Tout n'est que paraître ! » Un peu fataliste, non ? C'est tout de même la maxime préférée de Jean Lortie, président de la Fédération du commerce. C'est sans doute pourquoi, lorsque vous entrez chez lui, le coup d'œil est toujours parfait. Sauf que... N'ouvrez surtout pas ses portes d'armoires, vous pourriez crouler sous une avalanche de *Tupperware*. Comme quoi, faire disparaître ne convient pas toujours au paraître. Nous tenons cette anecdote de l'homonyme d'une courtisane Française. Ah, les amis !

Douche froide au comité-synthèse

Françoise Gauthier et Gaétane Gaumont sont affectées à la mise en page des travaux du comité-synthèse. Dans la nuit de jeudi à vendredi, le duo, pour se revigorer, a profité d'un moment d'accalmie pour se rendre à leur hôtel prendre une douche. À leur retour, se butant à des portes closes, une fois l'effet de surprise passé et n'écoulant que leur cellulaire, elles ont dû joindre Josée Roy, cloîtrée dans les donjons du palais, pour que celle-ci intercède en leur faveur auprès du service de sécurité. Ainsi, elles ont pu mener à bien leur boulot pour ressortir du palais vers 5 h. De bien courtes nuits !

Chapeau Marcel !

Le vent a eu raison de la casquette CSN de Marcel Guilbeault du syndicat des profs du Cégep de Trois-Rivières, qui prendra sa retraite en juin prochain. Heureusement, Claude Samson du syndicat du soutien du même cégep, du haut de ses six pieds deux, a attrapé au vol le couvre-chef. Grande envolée, belle réception.

Attaque terroriste

Bien avant l'exercice d'attaque terroriste, simulée aujourd'hui, par les forces policières près du palais des congrès, les techniciens ambulanciers membres de la CSN en avait déjà simulé un pour mettre en valeur leur profession. Imaginatifs, nos techniciens ambulanciers.

Service apprécié

Le service de consigne mis à la disposition des congressistes est grandement apprécié. Une fois ses frais de consigne réglés, un délégué a même laissé un pourboire au personnel ! Une première, selon Marie-Josée Lamade, du Conseil central du Montréal métropolitain. Un autre a volontiers donné 20 \$ plutôt que 12 \$. Solidarité !

Bonne retraite !

Julien Côté, du CHSLD Lac-Saint-Jean-Est, vit son dernier congrès. Le vendredi 20 mai prochain sera sa dernière journée de travail. Sa compagne, Diane, tenait à lui souhaiter, au nom de tous ses collègues, une bonne retraite.

Conversation surprise

Un délégué déambule esseulé sur le parvis du palais des congrès. Une camarade lui demande s'il aime sa semaine. Et lui de rétorquer :

— Je préfère l'atmosphère de Québec, où j'ai vécu mon premier congrès, il y a trois ans.

— Pourtant, Montréal est un bel endroit aussi.

— Oui, mais à Québec, dès que je rencontrais quelqu'un, on m'invitait à aller prendre un verre ou à me joindre à un groupe pour un repas. Ici, rien de tout ça. Pourtant, j'ai pas changé tant que ça.

— T'es certain que c'est pas parce qu'on est à Montréal ?

— À peu près certain.

— Ça serait pas plutôt que cette année, y'a pas eu d'élections ?

— Oups ! Ça, c'est possible.

Militante jusqu'à la fin

Andrée Houde de l'hôpital Enfant-Jésus assiste à son dernier congrès. Elle prendra sa retraite dans quelques semaines. Pendant plus de 20 ans, elle a milité dans son syndicat. Jusqu'à la fin, elle nous aura accompagnés. Elle va nous manquer !

MOTS CROISÉS

À gagner, tous les jours : 10 t-shirts du *Quotidien du congrès*.

	1	2	3	4	5
1					
2					
3					
4					
5					

Horizontal

- Il est temps de la reprendre.
- De naissance.
- À rembourser.
- Indivisible.
- À faire avec les résolutions du congrès.

Vertical

- Nos yeux après une semaine de travaux.
- Siège à New York.
- Pronom indéfini.
- Troisième personne. Pas eu l'occasion d'en absorber beaucoup cette semaine.
- À notre sortie d'un congrès.

Apportez votre solution à Carole à la salle 513B

SOLUTION D'HIER

	1	2	3	4	5
1	L	I	L	A	S
2	I	D	E		A
3	A		V	A	S
4	N	U	E	S	
5	E	T	R	E	

« Le développement culturel n'est pas terminé »

— Lise Bissonnette

par Jean-Sébastien Marsan

« **Q**uand j'étais jeune journaliste, je couvrais les activités de ce qu'on appelait la CEQ, à l'époque. Les syndiqués prenaient des résolutions sur toutes sortes de sujets, mais rarement culturels. J'ai toujours trouvé triste qu'il n'y ait pas d'ateliers de type culturel dans les congrès syndicaux. »

L'ancienne journaliste et directrice du *Devoir*, aussi écrivaine, aujourd'hui présidente-directrice générale de la Bibliothèque nationale du Québec, invite le mouvement syndical à s'intéresser de plus près au phénomène culturel. Pour une raison bien simple : la culture constitue un volet important de notre qualité de vie, au même titre que les conditions de travail, la préservation de l'environnement, etc. Les centrales syndicales se mêlent du débat constitutionnel, pourquoi ne s'intéresseraient-elles pas à l'univers culturel ?

Lise Bissonnette a récemment effectué une tournée des régions du Québec pour présenter les services de la Bibliothèque nationale, qui a récemment inauguré son nouveau navire amiral rue Berri, à Montréal. « Vous devriez voir les gens qui se battent dans les régions pour avoir des théâtres, des équipements culturels, dit-elle. Les artistes du Québec qui veulent tout le temps s'exporter en France pourraient aussi s'exporter en Abitibi, ça ne les fera pas mourir ! »

Les syndicats s'occupent peu de culture

« Est-ce qu'on a terminé le développement culturel du Québec, est-ce que tout le monde a accès à la culture ?, demande Lise Bissonnette. C'est une question que les syndicats n'explorent pas beaucoup. La culture est toujours l'affaire à laquelle on pense *après*, alors que ma prétention, c'est qu'elle est centrale. »

Notre gardienne du patrimoine écrit invite également le milieu syndical à se pencher sur l'univers du livre, qui recèle encore des surprises plus de cinq siècles après la première presse à imprimer de

Gutenberg. « De façon générale, on a annoncé la disparition du livre et c'est le contraire qui se produit, observe-t-elle. Il y a de nouvelles formes d'appropriation de la lecture. »

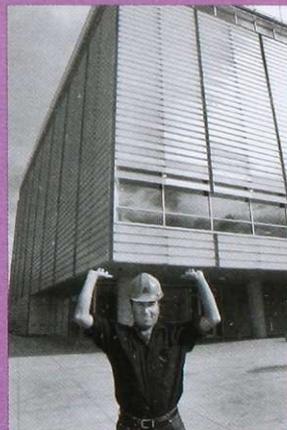
De sueur et de culture

par Geneviève Meloche

Carlos Boustos Becera est poseur de systèmes intérieurs, syndiqué à la CSN-Construction depuis deux ans. Il a fait partie de la centaine de travailleurs de la construction qui ont collaboré à ériger la Grande Bibliothèque (GB) inaugurée dernièrement.

« Après avoir terminé mon cours à l'école de construction, j'ai immédiatement débuté avec le projet de la GB, et cela a été une expérience d'apprentissage formidable. C'était très impressionnant. Nous étions au milieu d'une véritable forêt de métal.

« Aux moments forts des travaux, nous étions près de 150 hommes et deux femmes à l'œuvre. Ce chantier, qui a duré deux ans, a été une véritable aventure pour moi. » Arrivé du Chili il y a 17 ans, Carlos dit avoir reçu un accueil chaleureux de la part de la CSN.



Carlos Boustos Becera

Du marketing à la construction

Quand il a été embauché par Michel Gagnon Construction, Carlos ne savait même pas « clouer un clou », comme il dit. Il était issu du monde du marketing et à dû apprendre son nouveau métier. Ses deux ans à la GB ont été pour lui une expérience marquante. « Il est parfois difficile de se détacher quand l'ouvrage est terminé. C'est un métier qui demande beaucoup de flexibilité et qui n'est pas toujours reconnu. J'ai écrit mon nom dans des endroits secrets pour laisser ma signature.

« Je prévois inscrire mes trois enfants à la Grande Bibliothèque. Ma plus âgée est une fervente lectrice. Elle a continuellement un livre avec elle. Moi, je préfère les lectures relatives à la politique internationale. »

Situé au cœur du quartier latin, ce majestueux édifice de bois, de fer et de verre, reflète sa vocation culturelle et éducative et fait la fierté de notre cité... et celle des artisans qui ont contribué à sa construction. S'il avait eu son mot à dire, Carlos aurait mis plus de couleurs sur les murs de la GB. Ce qu'il ne voit pas encore, c'est qu'un peu de lui y sera imprégné à jamais.



B A B I L L A R D

DERNIÈRE CHANCE

C'est la dernière journée pour vous procurer l'objet de solidarité. Les profits de cette vente sont versés aux syndicats en conflit.

ENCOURAGEZ-LES !

RENDEZ-VOUS À QUÉBEC, EN MAI 2008 !



RENDEZ-VOUS AVEC LA RÉALITÉ

À l'entrée de la plénière, un stand très spécial vous intéressera sûrement. Différents groupes profiteront de cette dernière journée pour vous faire part de leur réalité. UCCO-SACC-CSN, le RETAQ, l'Association des travailleurs du préhospitalier et le Syndicat national des travailleuses et des travailleurs de l'environnement vous informeront sur les défis qui sont les leurs. Une personne du comité organisateur de la Conférence internationale sur les droits des gais, lesbiennes, bisexuels et transgenres sera aussi là ainsi que le groupe de travail de la CSN sur les droits des gais et des lesbiennes.



LES GAGNANTS

Bâtirente : Odette Brûlé, Claude Lavoie, Jean-Denis Plante et Yvette Aucoin.

Les outils collectifs :

Patrick Moisan, Ovila Lavois, Suzanne Leduc et Lucie L.-Girard.

SSQ : Chantal Hudon et Geneviève Bibeau (100 \$) ; Odette Brûlé (1000 \$).



QUESTION DU JOUR

La réponse à la question qui vous a obsédés hier toute la journée se résume à *S'organiser pour travailler et vivre autrement*, thème du 52^e Congrès de la CSN, tenu à Montréal en 1984.



DE BEAUX SOUVENIRS

Des scènes inoubliables du congrès de la CSN ont été croquées cette semaine par nos photographes Michel Giroux et Alain Chagnon. Vous pouvez admirer ce matin, entre 8 h 30 et 9 h, leurs chefs-d'oeuvre qui seront projetés sur les écrans de la salle de la plénière.

Ensemble, c'est possible !



Voici une grande partie de l'équipe des militantes et des militants ainsi que des salarié-es de la CSN qui ont travaillé sans compter à la suite des décrets du gouvernement Charest visant la fusion des accreditations dans le réseau de la santé et des services sociaux (loi 30). Des gens efficaces qui ont su unir leurs forces et livrer les résultats attendus.